

Médicalisation et Aide aux Prisonniers

Responsable: Gérard FAYETTE

B.P. N° 4238

101 - ANTANANARIVO

MADAGASCAR

☎ : +261 20 22 528 53

E-MAIL : fayette@wanadoo.mg

FAX A MON INTENTION :

+261 20 22 428 07

RAPPORT Du Docteur ANDRIANASOLO Fidolin,
Médecin-Chef de MEDICAP

**Les Extraits Foliaires de Luzerne en supplémentation
des rations dans les prisons de Madagascar**

Situation alimentaire dans le milieu carcéral.

L'alimentation dans les prisons est insuffisante en volume et peu variée. Elle est constituée quasi uniquement de manioc ou de riz. Les quantités journalières ne couvrent pas, loin de là, les besoins en calories. De plus le riz, et surtout le manioc, sont carencés en éléments nutritifs indispensables à l'équilibre alimentaire : protéine, vitamines, lipides et minéraux. La situation sanitaire déplorable qui prédomine dans le milieu carcéral, est le résultat direct du déficit nutritionnel. Elle se caractérise principalement par une perte de poids importante, l'anémie, les pathologies liées à la malnutrition : infections respiratoires, diarrhées, maladies de la peau, moindre résistance du système auto-immunitaire, et fréquemment les symptômes de la malnutrition protéique : œdèmes des membres inférieurs bi-latéraux, chute des cheveux, vertiges, troubles de la vision dus au déficit de la vitamine A. Le taux de mortalité est anormalement élevé.

Les Extraits Foliaires de Luzerne (EFL).

Fin 2003, l'association française SOS Enfants a envoyé à Medicap 1000 kg d'extraits foliaires de luzerne (EFL) dans le but d'expérimenter leur effet en supplémentation dans les rations carencées des prisons. Les EFL sont des concentrés de luzerne qui contiennent sous un volume très réduit tous les éléments nutritifs qui manquent dans le riz ou le manioc. Ils sont proposés par l'APEF (Association pour la Promotion des Extraits Foliaires en nutrition) et déjà distribués dans plusieurs pays pour les enfants et les mères, mais jamais dans les prisons.

Premières utilisations des EFL : observations

Les premières supplémentations ont été effectuées à la prison de Tamatave sous le contrôle de la Sœur Jeanne d'Arc. Après un mois et demi, 84 détenus ont augmenté leur poids de 0,5 à 2 kg, 11 sont restés au même poids et 1 a perdu 1 kg mais son œdème a disparu.

J'ai conduit moi-même un autre essai de 4 semaines, toujours à Tamatave, sur 100 prisonniers dont 8 femmes, dont le BMI-IMC était inférieur à 18,5. Rappelons que le BMI-IMC est un indicateur qui se calcule avec le poids divisé par la taille au carré. Il est estimé qu'un indice BMI-IMC inférieur à 18,5 correspond à un début de malnutrition.

Apport de EFL = 10 grammes en complément des 300 à 500 gr journalier de manioc.

Résultat global : 69 avec prise de poids 0,5 à 4 kg

7 stationnaires

8 avec perte de 0,5 à 8 kg

16 sont sortis du contrôle.

Ceci a conduit Médicap à élargir l'utilisation des EFL à 330 individus. J'ai alors pu constater que la prise de poids était fort différente selon le volume de la ration de base et qu'il était indispensable que les EFL soient associés à la quantité minima de calories évitant le seuil de dénutrition. Cette quantité devrait se situer à 500 gr minimum de riz ou de manioc par jour. On n'est souvent qu'à 300 gr. Dans ce cas le poids continue à diminuer ; j'ai pu néanmoins constater une amélioration de l'état général et en particulier la disparition des œdèmes, de l'anémie, des vertiges et une diminution sensible de l'asthénie.

Par ailleurs, durant les 6 derniers mois, nous avons pu constater une diminution importante de décès par rapport au semestre précédent malgré un effectif presque doublé.

Programmes de Médicap en cours

Nous avons organisé l'utilisation des EFL dans les prisons de Tamatave, Vatomandry, Mananjary, Manakara, Farafangana et Fort-Dauphin en tenant compte de l'état nutritionnel des prisonniers. Nous suppléons les individus à partir d'une dénutrition grade 1, c'est à dire quand le BMI-IMC est inférieur à 18.5. Ce qui représente actuellement 465 détenus (12.13 % sur un total de 3883). Nous avons demandé à l'administration pénitentiaire de fournir au moins 500 gr de riz ou manioc par jour.

Mes conclusions

Comme médecin, l'arrivée des EFL dans l'alimentation des personnes incarcérées me permet d'affirmer qu'il y a là une solution originale et peu coûteuse du problème de la malnutrition dans les prisons.

Il va sans dire que si nos moyens le permettaient c'est à toute la population carcérale qu'il serait souhaitable d'apporter des EFL car ils représentent le complément idéal, du point de vue nutritionnel, des pauvres rations caloriques des prisonniers, pour le prix faible de 13000 à 18000 Ariary (5 à 7 euros) par an.

C'est pourquoi, pour une première étape, mon souhait serait que les autorités observent les premiers résultats que Médicap a déjà obtenus. Certains me semblent miraculeux quand les EFL sont associés à un minimum de 500 grammes de nourriture par jour.

Je proposerais ensuite que le gouvernement finance un programme de contrôle et d'étude selon un protocole scientifique défini par des médecins et des nutritionnistes.

En cas de réussite, Madagascar pourrait alors produire des EFL qui conviendraient aussi pour d'autres catégories de population exposées à la malnutrition et qui ne peuvent avoir accès à des nourritures riches et variées à cause de leur faible pouvoir achat.

Docteur ANDRIANASOLO Fidolin
Médecin-Chef de Médicap